

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

Direction des services de transport

**Arrêté du 26 mars 2012 portant agrément de médecins et psychologues au titre du décret
n° 2010-708 du 29 juin 2010 relatif à la certification des conducteurs de trains (rectificatif)**

NOR : TRAT1206058Z

Par arrêté du ministre auprès du ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, en date du 26 mars 2012, les médecins et psychologues figurant dans la liste annexée sont agréés pendant une durée de cinq ans pour procéder à la certification des conducteurs de trains.

ANNEXE

LISTE DES MÉDECINS ET PSYCHOLOGUE

Médecins : Christine AGIUS, Pierre-Emmanuel BOUBERT, Dominique FABRE, Jacques LANDURE, Pierre-André LEDUC, Paul MILLET, Pierre ROMIGUIERE, Marie-Pierre SEVERYNS, Patrick ZENNER.

Psychologue : Gladys VAUCHER.